

***INTERVIEW FERNAND SOL VIGNON : Initiateur et responsable d'une SARL d'insertion agissant dans le domaine de la rénovation du bâtiment. Cette entreprise a obtenu le label Fraternité 2000.***

F : J'ai toujours été animé par le désir de faire quelque chose en tant que chrétien pour changer les comportements, je le faisais déjà au sein de l'entreprise familiale. Dès que j'ai pu, j'ai pris mon indépendance avec cette idée en tête.

J'ai donc créé une association, transformée ensuite en une SARL d'insertion.

En lien avec l'Etat, j'ai pu faire trois logements sociaux (50% d'aide) pour des gens qui vivaient dans des conditions difficiles.

Je suis parti de rien, et j'ai pris pas mal de risques. J'avais envie de créer quelque chose de nouveau qui réponde à l'attente des ouvriers et des patrons dans l'esprit de l'économie de communion.

Ce qui a motivé mon implication dans l'EDC, c'est un souci de participation. J'ai toujours fait des choix quelques fois difficiles pour être dans cet esprit et continuer même avec de petits moyens humains et matériels.

*EdeC : Qu'avez-vous fait avec les bénéfices de l'entreprise ?*

F : La SARL a distribué son bénéfice pour aider des réfugiés des camps bosniaques. Dans l'entreprise, je faisais travailler beaucoup de Bosniaques. Nous avons eu en retour de nombreuses photos des personnes qui ont bénéficié de cette aide. Nous avons pu y voir l'utilisation des dons : portes et fenêtres pour l'un, soin pour un enfant qui n'avait pas les moyens de se faire soigner pour un autre. C'est une correspondante des Focolaris qui a remis le chèque et nous a fait le compte-rendu de ces réalisations.

*EdeC : "l'EdeC" est née dans le mouvement chrétien des Focolaris et après quelques années, l'idée gagne dans le monde humaniste". Comment réagissez-vous à cette affirmation ?*

F : Pour moi, l'humanisme ce sont des hommes qui sont animés d'un désir de répondre à l'attente d'autres hommes. Malheureusement, ce mot humaniste est souvent galvaudé à force d'être employé. Ce qui a été ma motivation, en tant que patron, c'est une réponse aux attentes de l'homme au travail : le respect du salarié, une plus grande participation et l'expérience d'une dimension de solidarité dans l'entreprise, c'est ça l'EdeC.

*EdeC : Avez-vous un exemple de réciprocité provoquée par l'EdeC ?*

F : Parmi mes employés, quatre ou cinq ont construit leur maison grâce aux compétences acquises dans l'entreprise. Même après leur départ de l'entreprise, quand il y a eu un escalier à faire pour une association, j'ai pu faire appel à eux et ils sont venus tout de suite. Cela confirme qu'il s'était créé de très bons liens avec mes salariés et qu'ils ont perduré plusieurs années après. En passant par mon entreprise d'insertion, ils ont pu se construire ou reconstruire et à leur tour, à l'occasion de ce chantier associatif, ils ont pu entrer dans la dynamique du don. C'est cela la réciprocité même si elle ne va pas toujours de soi.

*EdeC : L'EdeC a-t-elle donné du sens à votre activité ?*

F : Elle m'a surtout donné du sens en tant que personne. Ce qui est clair, c'est que cela a dynamisé ma vie. Quand j'ai démarré l'entreprise, j'avais un objectif simple. J'avais en moi un élan nouveau.

Certains militent dans différents domaines, moi j'avais envie de m'investir pour des choses qui influencent le monde du travail. C'est l'EdeC qui a apportée la réponse à cette motivation.

*EdeC : Dans ce monde de concurrence, plus que jamais nous cherchons un nouvel équilibre et des relations harmonieuses entre les hommes. Qu'est ce qui s'est transformé dans l'entreprise ?*

F : Avec le recul, je dirais un bon impact sur les relations humaines. Lorsque l'on essaie de bien faire les choses, cela crée de bons rapports. Par exemple, un fonctionnaire des impôts m'a donné un bon coup de main, sans lui, je n'y serais jamais arrivé. C'est en lui démontrant notre action que nous sommes passés d'une relation professionnelle à presque de l'amitié.

*EdeC : Qu'avez-vous inclus dans les statuts concernant l'EdeC ?*

F : Les trois actionnaires ont inclus dans les statuts que l'entreprise n'encaisserait pas les bénéfices mais les distribuerait selon les principes de l'EdeC : une part pour les pauvres, une part pour la formation à la "culture du donner" et une part pour l'investissement dans l'entreprise.

*EdeC : quel avenir a l'EdeC pour vous ?*

F : Les mentalités bougent. Les politiques aussi, on sent bien que les gens ont d'autres aspirations. Je ne veux pas faire de politique mais comme beaucoup d'autres personnes je sens que l'idéologie n'est plus adaptée à notre temps. Il faut trouver autre chose et sortir du contexte de lutte des classes : patron et ouvriers doivent travailler dans le même sens, aller au-delà des simples rapports hiérarchiques. Tout en respectant le droit du travail, aller au-delà dans les rapports humains vers une dimension de confiance, de responsabilité et d'unité.

Je rejoins cette phrase de Jean-Paul II : "Tant que les chrétiens ne sont pas capables de spiritualiser l'économie, il n'y a pas d'avancée possible". L'EdeC peut enclencher ce type d'évolution.